



Pas de réouverture sans droits sociaux : ce sont les mots d'ordre de cette nouvelle manifestation qui s'est déroulée ce vendredi 23 avril à Rouen.

Les flight cases, ce sont ces énormes boîtes utilisées pour transporter le matériel des groupes et des compagnies pendant les tournées et pour les répétitions. Depuis plusieurs mois, elles ne circulent plus. On le sait, la culture est confinée. Lors de ce nouveau Vendredi de la colère, les intermittentes et intermittents du spectacle les ont ressorties dans une trentaine de villes en France. Les collectifs [Cultures en luttés - Occupation Rouen](#) et [Occupation Le Havre](#) qui ont investi, pour le premier, le théâtre des Deux-Rives, pour le second, Le Volcan se sont retrouvés aux côtés des étudiants et de professionnels ce 23 avril pour crier à nouveau une colère.

Environ 500 personnes ont défilé du théâtre des Deux-Rives jusqu'au Théâtre des Arts en faisant une pause devant l'hôtel de ville et le musée des Beaux-Arts. Entre des lectures de textes poétiques et politiques, elles ont transformé les *flight cases* en percussions géantes pour faire entendre leur inquiétude et des revendications

qui restent les mêmes.

Il y a bien sûr l'ouverture des lieux culturels. Sur ce point, tout reste flou. Ils pourraient rouvrir vers la mi-mai selon l'évolution de l'épidémie et avec plusieurs restrictions. Quant aux festivals, rien n'est défini, non plus. Les intermittents et intermittentes souhaitent retrouver le public dans leurs lieux de travail et partager leurs nouveaux projets artistiques. Pour cela, la prolongation de l'année blanche est indispensable.

« Jusqu'au bout »

L'année blanche, c'est un des sujets inscrit sur la liste des revendications des mouvements d'occupation des théâtres en France. « *Elle est indispensable pour que nous puissions reprendre le travail* ». Elle permet aux intermittents du spectacle de prolonger leur indemnisation chômage jusqu'au 31 août. Toutes et tous en demandent la prolongation alors que le gouvernement n'y semble pas favorable. Le rapport commandé par les ministres de la Culture et du Travail était donc très attendu. André Gauron a rendu son travail mercredi 21 avril et rappelle que le régime de l'intermittence a « limité la casse » depuis le début de la crise sanitaire.

Quelle peut être la suite, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas pu travailler ? L'expert à la Cour des comptes propose deux solutions : une évolution du régime afin de prendre en compte les différents cas ou une prolongation de l'année blanche jusqu'en septembre 2022.

Autre revendication : les mouvements d'occupation demandent également l'élargissement de ce régime à tous les emplois intermittents, un RSA pour les jeunes de 18-24 ans, des moyens plus importants pour la reprise du secteur culturel, surtout la réforme de l'assurance chômage, mise en place le 1er juillet 2021, qui prévoit des conditions plus restrictives à l'obtention d'une indemnité.

À Rouen, la manifestation s'est terminée par la construction d'une pyramide de flight cases où a été déroulée une banderole avec un poing levé. Plus d'un mois après le début du mouvement d'occupation de plus d'une centaine de théâtres en France, la colère ne retombe pas. La volonté d'imposer ces préconisations, non plus. « *Nous sentons qu'il y a de plus en plus de forces vives, une réelle effervescence au sein du collectif. Nous ressentons la fatigue mais c'est joyeux et salvateur. Nous ne laisserons pas tomber* ».



Des concerts de flight cases contre la réforme de l'assurance
chômage

[Lire le rapport Gauron](#)